

## AVIS PUBLIC

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- Que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire au Centre Communautaire, situé au 33, rue de l'Église, le **16 février 2026 à 20h00**.
- Les sujets suivants y seront traités :
  1. **Ouverture de la séance**
  2. **Adoption de l'ordre du jour**
  3. **Dossiers en loisirs**
    - 3.1. Aide financière à un organisme - Club Nordique MSA
    - 3.2. Aide financière à un organisme - École Caps des Neiges
    - 3.3. Aide financière à un organisme - Centre National d'Entrainement Pierre-Harvey
    - 3.4. Aide financière à un événement - Championnats Canadiens Nordiq Canada
    - 3.5. Aide financière à un événement - Défi des couleurs
    - 3.6. Aide financière à un événement - Coupe du Monde de Snowboard
    - 3.7. Aide financière à un événement - Québec Méga Trail
    - 3.8. Aide financière à un événement - Classique Alex Harvey
  4. **Adoption des règlements**
    - 4.1. Règlement 26-916 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution des travaux de réfection de voirie sur le rang Saint-Nicolas et prévoyant un emprunt de 3 650 750 \$ pour en acquitter le coût
    - 4.2. Règlement 26-917 décrétant la préparation de plans et devis ainsi que l'exécution de travaux de gainage de conduites d'égout et prévoyant un emprunt de 2 917 864 \$ pour en acquitter le coût
  5. **Avis de motion**
    - 5.1. Règlement 26-919 modifiant le règlement numéro 18-746 relatif à la gestion des déchets afin d'ajuster certains tarifs
  6. **Période de questions**
  7. **Clôture de la séance et levée de l'assemblée**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 13 février 2026.

Avis numéro : 2026-15



Marie-Noël Duclos  
Greffière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Noël Duclos, greffière de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin);
2. Centre communautaire (33, rue de l'Église);
3. Garage municipal (4070, avenue Royale);
4. Site web de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 13 février 2026.

Marie-Noël Duclos

Marie-Noël Duclos  
Greffière